

CAP (en 1 an)

Menuisier en Sièges



Objectifs de la formation

Cette formation mène à la conception et à la réalisation de sièges en appliquant des règles d'ergonomie et en suivant des codes spécifiques. Elle apporte des connaissances technologiques et techniques généralistes sur le bois ainsi que des connaissances propres à la spécialité de menuiserie en sièges.

Cette formation courte est essentielle pour une poursuite d'études en DNMADE.



1 an. formation initiale.

Conditions d'inscription

- Après un CAP des métiers d'art
- Après un bac pro, technologique ou général

Qualités requises

- Passion pour le bois
- Avoir une sensibilité certaine
- Une bonne vision dans l'espace

Insertion professionnelle

- Entreprise de fabrication de sièges
- **Prototypiste**
- Restauration du patrimoine, de mobilier ancien
- Agencement et décor d'intérieur (bateau, avion, théâtre...)



Autre formation des métiers du bois, Brevet des Métiers d'Art, Diplôme National des Métiers d'Art et du Design (DNMADE).

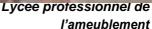
Horaires hebdomadaires

EPS:1h

Arts appliqués et histoire des styles : 3 h

Prévention santé environnement : 1h30

Enseignement professionnel (technologie, dessin technique et atelier): 27 h



Rue André-Charles BOULLE BP 53 31250 REVEL

Tel: 05 61 83 57 49 Mél: 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet: http://ameublementrevel.entmip.fr/

Epreuves examen

- Histoire des styles : épreuve ponctuelle de 1h
- Prévention santé environnement : évaluation en CCF
- Enseignement pratique (atelier): épreuve ponctuelle de 17h à 25h
- Technologie: épreuve ponctuelle d'1h30
- Dessin de construction : épreuve ponctuelle de 4h à 6h
- Chef d'œuvre : oral de 10 min





